

20 Octobre 2011

Election Comité Technique

Votez CGT
Finances Publiques 65

Le 20 octobre 2011, les personnels de la Fonction Publique d'Etat et Hospitalière sont appelés à élire leurs représentants. Avec un nouveau mode de scrutin, la représentativité syndicale sera déterminée en fonction des résultats aux comités techniques ministériel et local.

Vous avez entre les mains un document qui reprend quelques évènements qui ont marqué le dernier mandat, rappelle le rôle des Comités Techniques et vous présente nos candidats.

Depuis 2007, la fusion de la DGI et de la DGCP (actuelle DGFIP) a été le fer de lance de la mise en place de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) avec la remise en cause des missions, les nouveaux statuts, la loi sur la mobilité, les régimes indemnitaires...

Avec le non remplacement de deux départs à la retraite sur trois, la DGFIP n'est pas en reste. Après les missions, ce sont nos droits et garanties qui sont attaqués. La souffrance au travail surgit au grand jour . Dans les Comités hygiène et sécurité, notre organisation syndicale a non seulement dénoncé la dégradation des conditions de travail mais aussi exigé de véritables solutions répondant aux attentes légitimes des collègues.

Pour la CGT, les CTP ne pouvaient être de simples chambres d'enregistrement mais de véritables caisses de résonance des revendications des personnels. C'est pourquoi elle n'a pas hésité à provoquer des réunions et à fixer des ordres du jour (prise en compte du temps de trajet, bilan des SIP, PRS, situation des centres des finances, fonctionnement des équipes EDAR, transparence de la notation...). En Comité Technique, nous continuerons à porter, avec les personnels, l'exigence du respect de l'ensemble des missions, des droits et garanties de haut niveau et l'arrêt des suppressions d'emplois.

Les élu(e) s CGT Finances Publiques, tant au niveau national que local, se battent au quotidien pour la satisfaction de l'ensemble des revendications.



Tous ensemble, le 20 octobre 2011, faisons le choix pour des élu(e)s combattifs au plus près des personnels.

VOTONS CGT !

UNE CONSULTATION ELARGIE DES COMITES TECHNIQUES.

A compter de ces élections, le Comité Technique perdra son caractère paritaire (seuls les représentants du personnel voteront) et sera consulté sur un champ beaucoup plus vaste que par le passé.

Les Comités Techniques sont appelés à être des lieux de négociation institutionnels aux champs de compétence très larges : organisation et fonctionnement des services, répartition des crédits de fonctionnement et le bilan de leur utilisation, conditions de vie au travail, missions, formation, compétence et qualifications

Des sujets qui sont tous au cœur de notre vie au travail.

Plus que jamais, la CGT compte bien faire de cette instance l'un des lieux privilégié des revendications des personnels .

MAI-JUIN 2008 :RGPP Fusion et mobilisation des personnels.

Début 2008, le gouvernement présente son projet de loi relatif à la mobilité des fonctionnaires. Par cette loi, il s'agit d'étendre les possibilités de licenciement dans la fonction publique et démanteler les garanties des agents de l'Etat.

Dans les Hautes Pyrénées, malgré les intimidations, les collègues vont, par la grève, le blocage des services et les manifestations, contribuer à ce que Bercy renonce dans l'immédiat à l'application de la loi de mobilité au sein de la DGFIP.

Dans une période de régression sociale inégalée depuis l'après guerre, la CGT FINANCES PUBLIQUES demeure plus que jamais convaincue de la nécessité absolue de construire un front de résistance et de reconquête sociale unissant les fonctionnaires, les salariés du privé, la jeunesse et les retraités.

RESEAU DE PROXIMITE

Nicolas Sarkozy s'est vanté de l'impact réduit de la crise économique sur la France grâce à ses services publics.

Les 21 trésoreries présentes sur notre département sont une force pour le service public fiscal de proximité.

Avec les personnels, les élus, la CGT mène le combat pour le maintien et le développement des trésoreries.

Les nouvelles règles de gestion maintiennent les mutations sur postes spécifiques.

La trésorerie de Vic en Bigorre a été maintenue alors que la Direction programait sa disparition.

La réforme territoriale en cours aura des effets sur le maillage territorial. La CGT fera en sorte de faire prévaloir l'aménagement du territoire et le service de proximité dans les discussions qui ne manqueront pas de s'engager.

SERVICE des IMPÔTS des ENTREPRISES et SERVICE des IMPÔTS des PARTICULIERS

Depuis le début la CGT n'a cessé de dénoncer les conditions dans lesquelles ont été initiés les services des impôts des entreprises (SIE). Dès le départ, les personnels avaient pointé les difficultés de fonctionnement de ces structures : en charge de la totalité des impôts professionnels, totale polyvalence et polycompétence associées à une réduction drastique des effectifs.

L'organisation territoriale décidée autour des services des impôts des particuliers (SIP) a été combattue par les agents (grève de 2009). Les trois SIP du département sont confrontés à la pénurie de personnels qui a d'ailleurs contraint la Direction à dédier des agents de l'équipe EDAR gestion publique au fonctionnement de l'accueil de Lourdes et de Lannemezan. Cette décision contrainte réduit d'autant les possibilités d'intervention de cette équipe sur les trésoreries de proximité. La Direction persiste néanmoins dans son aveuglement alors que toutes les remontées de ces services montrent que cela ne fonctionne pas et que les charges de travail sont trop lourdes

Nous continuerons avec les personnels et les usagers à défendre les missions en exigeant l'arrêt des suppressions d'emplois.

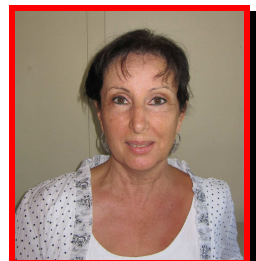
Des candidats de toutes catégories, originaires des deux filières. Des candidats proches de VOUS



① Alain ESTRADE
Agent . AAP 1^{ère} classe
SIP de Tarbes



⑧ Thierry MAÏS
Contrôleur Principal
DDFIP 65 Logistique



② Encarnita CERRILLO
Contrôleur principal
Equipe de renfort Gestion
Publique



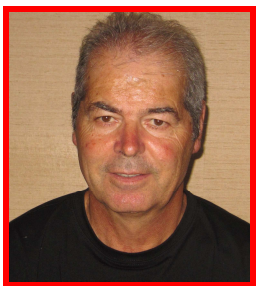
⑨ Philippe PERES
Agent AAP 2^{ème} classe
SIP/SIE de Lourdes



③ José Navarro
Inspecteur
DDFIP 65 Action
économique



⑩ Jean Claude FORGUES
Inspecteur Divisionnaire
Trésorerie de Maubourguet



④ Bernard Fourcade
Contrôleur Principal
Brigade de Contrôle et de
Recherche Tarbes



11. Jean Marie LEFEBVRE
Géomètre
Cadastre Tarbes



⑤ Pascal TOMAS
Agent AAP 2^{ème} classe
SIP /SIE de Lourdes



12 Didier VERGE
Contrôleur principal
Trésorerie Argelès Gazost



⑥ Sibèle CELERIO
Agent AAP 2^{ème} classe
Trésorerie d'Arreau



13 Jean SAINT GUIRONS
Inspecteur
SIE de Lannemezan



⑦ Gérard Duzer
Contrôleur principal
EDRA SIP/SIE Lannemezan



14 François ARBANT
Agent AAP 1^{ère} classe
Equipe de renfort Gest
Publique.

Au delà de la fusion, des attaques généralisées contre les missions.

La fusion impôts/trésor ne s'arrête pas à la mise en place des SIP. Elle s'est accompagnée d'une réforme initiée préalablement : la fusion CDI/CDIF qui a largement montré ses limites, tant et si bien que M. Parini a dû en suspendre la généralisation.

Une entreprise de remise en cause des missions historiques est également à l'œuvre : regroupement des services des pensions, remise en cause du contrôle de la dépense (Etat et Collectivités Locales).

La mise en place de Chorus dans la précipitation génère des retards de règlement allant jusqu'à mettre à mal la situation de certaines entreprises.

La situation de l'emploi dans nombre de services fragilise les missions pleines et entières envers les collectivités et les usagers.

Face aux difficultés rencontrées M. Parini répond que l'informatique est en mesure d'accroître l'efficacité et la productivité. C'est loin d'être le cas et, qui plus est, la DGFIP n'a de cesse d'externaliser ces missions de la conception au développement. La CGT revendique la réintégration complète des missions informatiques au sein de la DGFIP.

HOLD UP SUR NOS SALAIRES

Les fonctionnaires considèrent que le pouvoir d'achat est la première de leurs préoccupations : **ILS ONT RAISON !**

Ils subissent de plein fouet l'austérité avec le gel du point d'indice et la hausse des cotisations retraite et mutuelle.

La perte de pouvoir d'achat, représente en cumulé l'équivalent d'un mois de salaire.

C'est un déclassement généralisé pour toutes les catégories d'agents avec en même temps, un recrutement, où le niveau des diplômes, exigé ou effectif, s'élève fortement.

Dans le même temps, le gouvernement a engagé la généralisation de la PFR (Prime de Fonction et de Résultat).

La CGT combattra tout mode de rémunération à la performance qui, sous couvert d'harmonisation des régimes indemnitaires aura pour conséquence de désorganiser les collectifs de travail et de tirer vers le bas les rémunérations des fonctionnaires.

Conditions de travail, santé au travail, préoccupation constante de la CGT.

Une directive Européenne du 12 juin 2009 confère un niveau important de protection aux travailleurs du public et du privé. Elle impose à l'employeur une obligation de résultats en matière de prévention des risques professionnels.

Pour la DDFIP, cela s'est traduit par la mise en place du DUERP (Document Unique d'Evaluation et de Prévention des Risques Professionnels).

Dans le département, ce document révèle une dégradation générale des conditions de travail dans les services. (le dernier rapport du médecin de prévention présenté en CHS abonde d'ailleurs en ce sens)

C'est désormais une réalité que l'insuffisance des effectifs, l'intensification des charges du travail, la perte de sens du travail, le management par les indicateurs, génèrent des atteintes à la santé physique et psychique des salariés.

La CGT a insisté sur les risques psychosociaux recensés dans le DUERP et fera en sorte que ce document ne soit pas un simple recueil des risques : les moyens nécessaires doivent être dégagés pour circonscrire définitivement ces risques.

La CGT interviendra à nouveau en CHS pour exiger, comme l'a promis M. Parini, un ACMO à temps plein dans le département.

20 Octobre 2011

Election Comité Technique

Votez pour une équipe combative

VOTEZ CGT Finances Publiques 65